



Grüne Flaschen und Metalldosen in einer Recycling Tonne | © GettyImages/spwidoff

L'économie verte: dans les coulisses de la coopération franco-allemande

Flérida Regueira Cortizo, Bénédicte Winter, Udo Sellhast

Un Français en séjour en Allemagne n'aura pas manqué de s'étonner des habitudes de recyclage locales. Dans les supermarchés, de nombreux produits comme les boissons mais aussi certains yaourts sont vendus dans des emballages consignés. Il faut donc considérer à l'achat le prix (variable selon le type d'emballage) de la consigne, et organiser la logistique en conséquence pour rapporter les emballages et récupérer le prix de la consigne. Les impressionnants automates à consignés présents dans tous les supermarchés relèvent donc presque de l'attraction touristique pour les Français. De même, un Français sera surpris de constater que son voisin allemand trie le verre selon sa couleur, vert, marron ou blanc.

Même si les approches du recyclage au quotidien sont différentes, la France et l'Allemagne coopèrent et travaillent étroitement sur de nombreux sujets de l'économie verte. Les chiffres et la variété des protagonistes franco-allemands le confirment. De plus, la relation privilégiée qui unit la France et l'Allemagne fournit un cadre idéal pour des activités communes aux deux pays. En voici un petit aperçu.

France et Allemagne: plus que des partenaires commerciaux

Les deux pays sont évidemment des partenaires commerciaux incontournables, comme le montrent les chiffres du commerce extérieur. Les statistiques de l'Office Fédéral de la Statistique (Statistisches Bundesamt) indiquent qu'en 2017, les importations françaises provenant d'Allemagne avaient atteint 105,2 milliards d'euros tandis que les exportations françaises destinées à l'Allemagne s'élevaient à 64,1 milliards d'euros.

Au-delà de ces relations commerciales, de nombreuses entreprises françaises et allemandes font le choix de s'implanter dans le pays voisin. D'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), les entreprises françaises comptent plus de 2 700 filiales en Allemagne et y emploient plus de 360 000 personnes. De même, les entreprises allemandes en France comptent environ 4 500 filiales en France avec plus de 310 000 employés (AHK-Paris).

Peter Buerstedde, Directeur France Marchés et Analyses (Germany Trade & Invest à Paris), estime que si une conjoncture économique favorable se prolonge, cela créera un environnement favorable aux investissements dans les deux pays. Des mesures concrètes pour stimuler le développement et l'innovation ont été prises en France comme en Allemagne, en particulier au bénéfice des PME.

Il faut souligner que le gouvernement français a mis sur les rails la Loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) pour soutenir les PME en France. Afin que les PME allemandes conservent leur vitalité face aux défis futurs, le Ministère Fédéral de l'Économie et de l'Énergie intervient à plusieurs niveaux et crée des incitations en faveur des PME, comme par exemple le programme d'action „Zukunft Mittelstand“ (Avenir PME).

Les directives européennes: Un moteur puissant pour les activités commerciales dans les deux pays

Avec le Paquet économie circulaire, l'UE a décidé qu'un taux de recyclage des déchets municipaux de 65% devrait être atteint d'ici à 2035. Concernant les déchets d'emballages, un taux de recyclage de 70% devra être atteint d'ici à 2030. Il convient de souligner que, en général, le réemploi et la valorisation des matériaux doivent être privilégiés. Pour la France, ces taux ne vont pas assez loin. La feuille de route pour l'économie circulaire française prévoit de tendre vers un taux de recyclage de déchets plastiques de 100% à l'horizon 2025. En Allemagne, selon l'Agence fédérale allemande de l'environnement (UBA), les déchets plastiques sont presque entièrement recyclés, mais énergétiquement. La valorisation matière atteint seulement 1%. Tel est l'un des défis qui nous attend et qui fournirait de nouvelles opportunités commerciales, notamment aux PME françaises et allemandes.

Les acteurs de la coopération

Historiquement, c'est surtout en matière d'énergie que la France et l'Allemagne ont mis en place des instruments de coopération. La déclaration franco-allemande sur l'énergie du 12 juillet 2018 cite notamment deux acteurs essentiels de cette coopération « étroite et durable » : l'Office franco-allemand pour la transition énergétique ainsi que les agences nationales de l'énergie respectives (Ademe pour la France et dena pour l'Allemagne). L'Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE) a été créé en 2006 sous la forme d'un Bureau de coordination pour l'énergie éolienne et s'est développé depuis pour adresser toutes les problématiques de la transition énergétique. En fournissant des informations sur les deux marchés et en mettant en réseau les parties prenantes de la transition énergétique, l'OFATE favorise la coopération et l'échange de bonnes pratiques entre les deux pays.

Mise en place en 2016, la plateforme énergétique franco-allemande est un autre exemple de coopération entre les agences de l'énergie des deux pays. L'Ademe et la dena développent dans le cadre de cette plateforme des projets concrets de coopération, par exemple le projet « Smart Border initiative » de coopération énergétique transfrontalier. Ce projet a pour but la mise en place d'un réseau multi-énergies dans les régions frontalières du Grand Est et de la Sarre et devrait être mis en place de 2017 à 2021.

Enfin, le projet TANDEM est une coopération franco-allemande pour la transition énergétique locale. Ce projet est animé par Energy Cities et Klima Bündnis en collaboration avec KEA, l'agence énergie et climat du Baden-Württemberg. Le projet TANDEM est soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'Umweltbundesamt.

Recherche et Développement: Une paysage inédit

De nombreuses coopérations existent également en termes de recherche et développement dans les domaines de l'énergie, de la protection climatique et de l'environnement. Selon l'OCDE, la France a investi 55,8 milliards de dollars US en 2016 dans les DIRD (Dépense intérieure de recherche et développement) et ce sont un peu plus de 104 milliards de dollars US qui y ont été investis en Allemagne. Voici quelques exemples de projets et d'initiatives notables.

En Allemagne, le projet « Carbon2Chem » développe des solutions pour transformer les gaz de hauts-fourneaux en produits de base pour des carburants, plastiques ou engrais. L'institut Fritz Haber de la Société Max-Planck à Berlin participe à ce projet autour des groupes de recherche du Professeur Roldan Cuenya et du Professeur Schlögl. Un projet relatif à la capture de carbone complémentaire à « Carbon2Chem » a été présenté lors d'une conférence franco-allemande sur l'hydrogène organisée le 22 octobre 2018 par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et le Ministère fédéral de l'Education et de la Recherche (BMBF).

Les deux pays travaillent aussi à la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat et donnent le bon exemple avec un programme de bourses conjoint destiné à promouvoir la recherche sur le climat, l'énergie et les systèmes terrestres. Dans le cadre de l'initiative française « Make our Planet Great Again », l'Allemagne et la France invitent des scientifiques du monde entier à collaborer avec leurs partenaires allemands et français pour promouvoir la recherche dans les domaines déjà mentionnés.

Germany Trade & Invest à Pollutec sous le signe de la coopération franco-allemande

Germany Trade & Invest, l'agence fédérale allemande pour la promotion du commerce et de l'investissement, aide les entreprises allemandes dans le développement de leurs activités à l'étranger et fait aussi la promotion de l'Allemagne comme site économique et y accompagne les entreprises étrangères dans leur installation.

Au salon Pollutec, Germany Trade & Invest mettra en évidence les opportunités d'affaires dans le secteur des technologies environnementales en Allemagne. Des ateliers seront placés sous le signe de la coopération franco-allemande grâce à un partenariat avec Business France. Lors de ces ateliers, GTAI et Business France s'attacheront à montrer les opportunités qu'offrent les marchés de l'eau et du recyclage en Allemagne. Les défis pour s'implanter sur le marché allemand seront évoqués ainsi que des solutions pour les surmonter. Des entreprises françaises témoigneront de leurs expériences sur le marché allemand.

Les services de Germany Trade & Invest pour l'aide à l'implantation seront également présentés, notamment par Udo Sellhast qui reviendra sur les aspects de l'ouverture d'une filiale en Allemagne. Selon lui, « la procédure d'établissement d'une GmbH, la SARL allemande, nécessite peu d'efforts et de formalités. Les entreprises peuvent montrer leurs qualifications spécifiques dans le recyclage par exemple avec la certification officielle "entreprise certifiée de valorisation" (Entsorgungsfachbetrieb). De plus, l'Allemagne offre des mesures d'incitation très attractives pour démarrer des activités avec une filiale allemande. »

Si vous avez des questions sur les technologies environnementales en Allemagne, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rencontrer en personne, par exemple lors de l'un de nos petits déjeuners franco-allemands les 28 et 29 novembre à 10h au stand de GTAI à Pollutec (4-G123).

Plus d'informations: www.gtai.com/pollutec ▶




Flérida Regueira Cortizo |
© GTAI

CONTACT US

Flérida Regueira Cortizo

☎ +49 30 200 099 230

 [Submit your question](#)

All rights reserved. Any reproduction in whole or part only with express written permission. All efforts are made to ensure integrity of the content, however we are not liable for any mistakes that may occur.

© 2019 Germany Trade & Invest

Promoted by Federal Ministry for Economic Affairs and Energy in accordance with a German Parliament resolution.